# SE LOGER AU CHU UCL NAMUR

# Étudiants



# **PLAN DU SITE DE GODINNE**



- 1 : Entrée B
- 2 : Entrée A
- 3 : Entrée C
- 4 : Transfusion
- 5 : Urgences

- 6 : Home des stagiaires
- 7 : Hôtel hospitalier
- 8 > Villeroy Pharmacie Familia
- > Auditoires
- Parking du personnel obligatoire

### **LOGEMENT**

Des logements sont proposés aux stagiaires de la clinique, comportant une cuisine et des sanitaires communs.

Il vous est demandé d'utiliser votre chambre en bon père de famille et d'occuper les lieux personnellement (aucune sous-location n'est permise).

Il est formellement interdit de se domicilier à l'adresse du bâtiment où votre chambre se trouve. Toutes les chambres sont mises à la disposition des stagiaires gratuitement, sauf précision complémentaire.

#### **Entretien**

Il est assuré une fois par semaine par le personnel du service entretien. Nous vous demandons de bien vouloir ranger vos effets personnels pour leur permettre de réaliser le travail de façon efficace et correcte. Si votre chambre n'est pas rangée, le nettoyage ne pourra s'effectuer.

Une paire de draps de lit sera déposée dans votre chambre une semaine sur deux ; les draps sales sont repris le même jour.

La mise en ordre de votre chambre vous incombe.

Nous vous demandons de maintenir les lieux et le mobilier commun (frigos, sanitaires,...) en bon état de propreté.

Veuillez évacuer vos vidanges et votre vaisselle par vos propres moyens.

### Sécurité et hygiène

Il est interdit de :

- > cuisiner dans les chambres ;
- > d'utiliser des appareils alimentés au gaz ainsi que réchauds et plaques électriques ;
- > de vider huiles et matières grasses dans les installations sanitaires, conduites de décharges, tuyaux,...

Aucune boisson alcoolisée n'est autorisée sur le site.

### Calme et silence

Les logements doivent être paisibles en tout temps et le calme absolu doit y régner à partir de 22 heures.

Sans l'autorisation de la direction, aucune soirée ou souper ne seront organisés.

En cas de non-respect des lieux et du mobilier, des sanctions seront prises par le Service Logement.

### LE PREMIER JOUR DE STAGE

#### Accueil

Deux solutions vous sont proposées :

- Vous arrivez le jour de votre stage. Dans ce cas, rendez-vous :
  - > à l'accueil central jusqu'à 09h00;
  - > au Service Logement département logistique, route 75, après 09h00;
  - > sur rendez-vous au +32 (o)81 42 28 61
- Vous arrivez la veille de votre stage : rendez-vous à l'accueil central (ouvert jusqu'à 20h30).

Dans les deux cas, il faut vous rendre le premier jour de stage au Service Logement, route 75, afin de régler votre caution de 30€ (pour les clés et le respect du matériel commun).

Vous devez également vous rendre au Service des Ressources Humaines, route 9, à partir de 8hoo afin de récupérer votre carte d'accès qui sert également de carte repas. Une caution de 20€ vous sera demandée (uniquement par carte bancaire). Chacun peut également disposer d'une armoire vestiaire fermant à clé, moyennant une caution de 7€.

#### **Tenues**

Le CHU UCL Namur met à votre disposition des uniformes. Pour plus d'infos, veuillez-vous adresser au département logistique, Service Buanderie, route 75. Nous vous conseillons de vous munir d'un cadenas afin de fermer votre casier.

Remarque : si les cautions ne sont pas versées, nous nous réservons le droit de reprendre la chambre. Il vous est demandé de préparer le montant exact de la caution (pas de bancontact ni de possibilité de rendre de la monnaie).

## **VOTRE DÉPART**

Rendez-vous après oghoo au Service Logement, route 75, pour la remise de votre clé et le remboursement de votre caution.

N'oubliez pas de vous rendre également au service des Ressources Humaines route 9, afin de restituer votre carte d'accès et/ou votre clé de vestiaire.

Nous vous demandons, le jour de votre départ, de rassembler vos effets personnels et de quitter votre chambre le vendredi matin afin que le service entretien puisse effectuer le nettoyage de la chambre.

Si vous êtes de garde le week-end :

- > Merci de prévenir le Service Logement à l'adresse logement@chuuclnamur.uclouvain.be ou par téléphone au 081/422861.
   Nous devons être au courant de votre horaire afin d'organiser le nettoyage.
- > Vous avez la possibilité de déposer vos clés et cartes dans la boite aux lettres située devant le bureau du service logement (route 75, -1).

  Dans ce cas, n'oubliez pas de remplir le document disponible au service logement afin de récupérer votre caution. Le remboursement s'effectuera par virement bancaire.

Au plaisir de vous voir à nouveau parmi nous.

### **LES REPAS**

#### Le restaurant « Mont-Resto »

Il se situe route 75, au -1. Vous pouvez charger votre carte pour le paiement des repas (borne bancontact à l'entrée du restaurant).

Le restaurant proposes des plats du jour, plats brasserie, pâtes, assiettes froides, sandwiches, viennoiseries, pâtisseries, salad'bar, boissons,...

Des pains au chocolat et croissants sont en vente tous les matins du lundi au vendredi dès 07H15.

En semaine : De 07h15 à 15h00

- > Vous bénéficiez du tarif personnel sur présentation de votre badge.
- > Tenue civile exigée pour manger sur place.

## FORMULE TRAITEUR - REPAS À EMPORTER

Pas le temps ou l'envie de faire à souper ? Désireux de faciliter vos soirées, le service Alimentation des sites de Saint-Vincent et Godinne organise un service Traiteur pour l'ensemble du personnel.

#### **Plats**

1 menu complet composé de :

- > Un potage
- > Viande ou poisson
- > Féculents
- > Légumes variés

OU

- > Un potage
- > Un plat de pâtes

#### Comment réserver?

Réservation, 3 jours à l'avance, par téléphone au +32 (0)81 42 28 10. Les repas sont conditionnés en récipients 100% recyclables et faciles à réchauffer.

#### Où retirer vos réservations?

Au restaurant, le jour correspondant à votre choix de menu, de 11h à 12h et de 13h à 15h.



# **TARIFS MONT-RESTO 2025**

PLAT	PERSONNEL	VISITEUR
REPAS CHAUD STANDARD	5.70€	13.50€
REPAS CHAUD BRASSERIE	8.30€	15.50€
PÂTES	5.20€	8.80€
DÎNER SANS VIANDE	3.00€	7.00€
VIANDE PIÈCE	3.40€	3.40€
POTAGE	1.20€	1.20€
ASSIETTE FROIDE STANDARD	5.70€	13.50€
ASSIETTE FROIDE BRASSERIE	8.30€	15.50€
BOL SALAD'BAR	4.40€	8.30€
ASSIETTE SALAD'BAR	7.10€	13.50€
SALADE À EMPORTER	4.80€	8.20€
AVIER DE CRUDITÉS	0.90€	1.60€
PORTION DE FRITES	1.20€	2.20€
CÉRÉALES	1.00€	1.30€
SAUCES	0.40€	0.60€
DAGOBERT/SANDWICH	PERSONNEL	VISITEUR
JAMBON FROMAGE SANS CRUDITÉS	3.20€	3.20€
JAMBON FROMAGE AVEC CRUDITÉS	3.70€	3.70€
AMÉRICAIN SANS CRUDITÉS	3.20€	3.20€ ▶
AMÉRICAIN AVEC CRUDITÉS	3.70€	3.70€
BOULETTE SANS CRUDITÉS	3.20€	3.20€
BOULETTE AVEC CRUDITÉS DAGOBERTS OCCASIONNELS	3.70€	3.70€
(THON MAYO-POULET-ITALIEN-LIÉGEOIS-VÉGÉTARIEN)	4.70€	4.70€
WRAP	4.10€	4.10€
SANDWICH MOU JAMBON OU FROMAGE	1.90€	2.90€
PISTOLET ROND/SANDWICH MOU NATURE	1.00€	1.00€
Le tarif pour les résidents de la maison d'accueil est le tarif visiteur.		
Ils bénéficient d'un tarif préférentiel sur le repas et l'assiette froide		
standards (9.70€) ainsi que les pâtes (6.80€).		
Ils peuvent aussi choisir un souper (8.80€).		
no pearent autor antoin an ocuper (oroco).		



# SE RENDRE À L'HÔPITAL

### Adresse de la clinique

Avenue Docteur Gaston Thérasse, 1 à 5530 Yvoir

#### Parking

Un parking gratuit se trouve sur le site de la clinique.

### Transport en commun

Le TEC (ligne 4) assure la liaison Namur gare > CHU UCL Namur site Godinne > Namur gare. Le folder reprenant les horaires est disponible à l'accueil central.

Des trajets en train sont également disponibles depuis la gare de Lustin. Merci de consulter à l'avance les horaires sur le site de la SNCB : <a href="https://www.belgiantrain.be/fr">https://www.belgiantrain.be/fr</a>

#### Navettes gratuites

#### **Navette Lustin-gare - CHU Godinne**

Un service de navette est mis à disposition des patients, de leurs visiteurs et des membres du personnel entre le site de Godinne et la gare de Lustin, du lundi au vendredi (pas le week-end), à chaque arrivée ou départ de train à Lustin. Ce transport est gratuit sur présentation de votre badge. Son horaire est disponible à l'accueil et sur <u>le site web du CHU UCL NAMUR.</u>

#### **Navette Namur - CHU Godinne**

Une navette gratuite reliant Namur et Godinne est également à disposition des étudiants inscrits dans les formations liées aux soins infirmiers.



# RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR (LOGEMENT)

#### Merci de:

- Respecter la technicienne de surface.
- > Ne pas nuire à la tranquillité, le repos et la commodité des autres occupants.
- Respecter le silence entre 22h00 et 06h00.
- Ne pas se rassembler, strictement interdit.
- Utiliser votre chambre en bon père de famille.
- : Libérer votre logement le vendredi matin avant votre départ.
- Prévenir et remettre vos clés en cas de départ anticipé.
- Répondre des dégradations et pertes pendant la durée de location.
- Ne pas céder votre chambre à quiconque.
- Ne pas partager votre chambre.
- : Maintenir les lieux et le mobilier en bon état de propreté.
- Ne pas héberger d'animaux.
- Ne pas cuisiner dans les chambres.
- Ne pas utiliser d'appareils alimentés au gaz, ainsi que des réchauds, plaques électriques, micro-ondes dans les chambres.
- Bien vouloir rendre votre logement dans l'état dans lequel vous l'avez trouvé.
   Aucun dépôt d'immondice ne sera toléré. Dans le cas contraire, des frais seront envoyés.
- ❖ Ne pas oublier de faire votre vaisselle directement.





# Personne de référence :

### **Gloria MANUSCO**

Service logement (Route 75 au -1)

- : logement@chuuclnamur.uclouvain.be
- ÷ +32(0)81 42 28 61

Du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00.





